



Facturation de résiliation sans abonnement

Par **lena62500**, le **15/07/2009** à **21:04**

Bonjour,
Je suis actuellement en contrat avec le fournisseur Internet Alice. Mon abonnement remonte à mars avril 2008, je n'ai fait aucun changement depuis.
Or, il y a quelques mois, je constate un prélèvement sur mon compte en banque de 29,90 euros libellé Free telecom en plus de mon prélèvement Alice. J'ai contacté Free pour signaler l'erreur et demandé un remboursement.
Ils ont reconnu l'erreur et m'ont reversé la somme prélevée à tort.
Mais voilà qu'ils me demandent 88 euros pour une résiliation de contrat alors que je n'ai **jamais** eu d'abonnement chez eux.
J'ai alors envoyé un courrier en recommandé en expliquant une fois de plus qu'il y avait erreur.
Je viens finalement de recevoir une mise en demeure d'une société de recouvrement de créance.
Que dois-je faire à présent ?
J'ai tenté par tous les moyens une explication pour un arrangement à l'amiable et qu'ils cessent de me harceler (parce qu'il n'y a pas d'autres termes) mais visiblement chez Free telecom on ne veut rien savoir.
En vous remerciant par avance pour votre aide.
Cordialement
Melle LEFEBVRE Laura